



Mars 2024

LES ACTUALITÉS POLITIQUES DES TRAVAUX PUBLICS

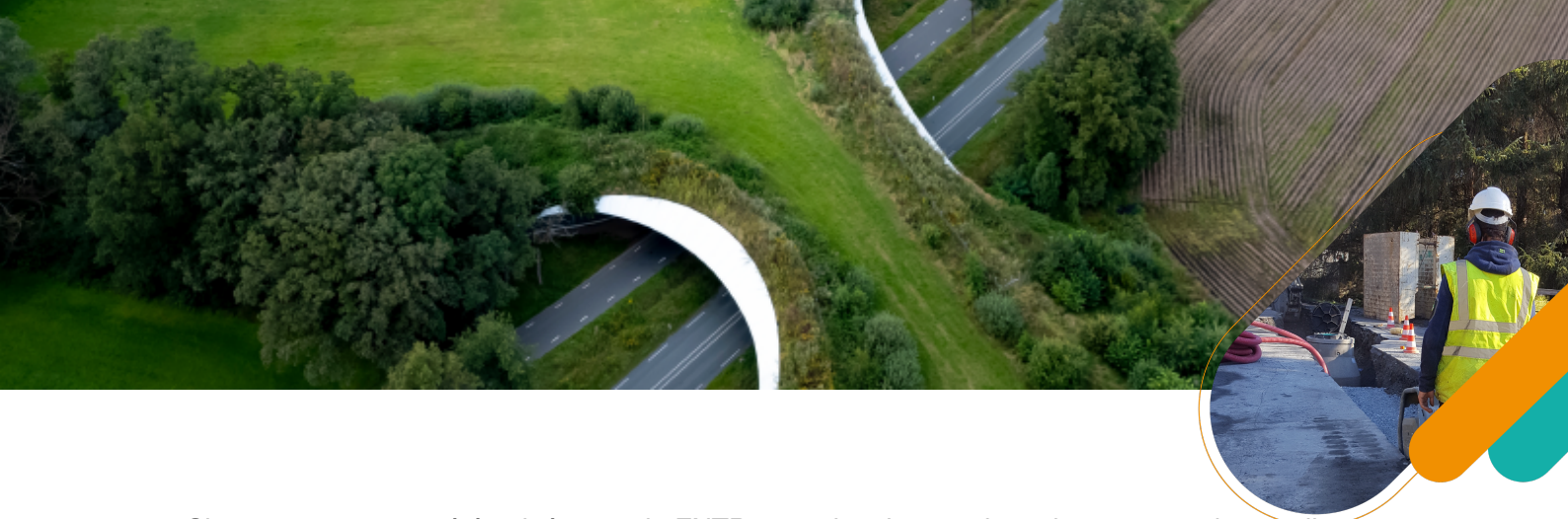
GNR : la FNTF a dénoncé l'inégalité de traitement entre le secteur agricole et celui des Travaux Publics suite à l'annulation de la suppression d'une partie de l'avantage fiscal sur le GNR agricole par le Premier Ministre. Reçue par Bruno Le Maire en urgence le 30 janvier dernier, la FNTF a réitéré sa demande d'annuler la suppression du GNR dans les Travaux Publics et a demandé des mesures sur les délais de paiement.

Délais de paiement : le Ministère de l'Économie a retenu les propositions suivantes de la FNTF :

- Limiter le report de paiement ou l'annulation à la première contestation de la part du donneur d'ordre public ;
- Uniformiser et renforcer le niveau des taux d'intérêt moratoires appliqués aux mauvais payeurs publics ;
- Rendre plus transparent les délais de paiement publics (avec la possibilité de recourir au « *name and shame* » et étendre les compétences de la DGCCRF) ;
- Appliquer automatiquement les intérêts moratoires, afin d'éviter aux entreprises d'en faire la demande.

Ces propositions permettront de répondre efficacement à l'aggravation des délais de paiement que connaissent les entreprises depuis plusieurs mois. En effet, des phénomènes de « délais cachés », qui touchent principalement les collectivités locales, faussent les résultats communiqués par l'observatoire des délais de paiement. C'est pourquoi, la FNTF compte se mobiliser fortement dans le cadre du futur projet de loi de simplification (PACTE II) pour intégrer l'ensemble de ces propositions avec le soutien du Gouvernement.

Biocarburants : lors d'une grande conférence organisée le 26 octobre dernier au ministère de l'Économie, le Gouvernement a annoncé que les filières de l'agriculture, de la forêt et des Travaux Publics avaient été retenues parmi les filières prioritaires dans l'accès à long terme aux carburants issus de la biomasse. Afin de faciliter son utilisation pour les engins de chantier, le Gouvernement a également annoncé la création d'un nouveau carburant décarboné pour les usages non routiers, le « GNR XTL ».



Si ces annonces ont été saluées par la FNTP, reste la mise en place des groupes de travail pour avancer sur l'évaluation précise de la demande en biocarburants et la structuration de l'offre qui se fait attendre...la FNTP a déjà relancé le ministre de l'Économie sur le sujet et continuera de se mobiliser fortement pour faire avancer ce dossier majeur pour la profession.

Chantier sur la simplification : au-delà des mesures relatives aux délais de paiement, la FNTP a identifié plus de soixantes mesures de simplification réunies dans un livre blanc : vie de l'entreprise, du chantier, dispositions sociales, formation et transition écologique. La FNTP a brossé tous les aspects des activités de Travaux Publics pour en tirer de nombreux leviers de simplification. Ces leviers pourront utilement alimenter les discussions parlementaires lors de l'examen du projet de loi Pacte II visant à simplifier la vie des français.

Financement de la Transition écologique : la transition écologique est la première victime du coup de rabot budgétaire actuellement opéré par le Gouvernement qui cherche à réaliser 10 milliards d'économie budgétaire, dans un contexte de révision à la baisse des prévisions de croissance du budget 2024. La mission « Écologie, développement et mobilités durables », paye de loin le plus lourd tribut avec 2,2 milliards d'euros de crédits annulés (20% de l'effort) : – 430 M€ pour le fonds vert, – 341 M€ pour les infrastructures et services de transport, – 117 M€ pour le plan très haut débit et dans une moindre mesure, – 408 M€ pour la cohésion des territoires.

Compte-tenu de l'effet levier de 1 à 3 des subventions d'Etat dans le financement des projets d'infrastructures par les collectivités territoriales, l'impact théorique serait de 2,9 Mds € en moins d'activité dans les Travaux Publics fléchés sur la transition écologique. Il s'agit donc d'un contre-signal très critiquable, au moment où il convient d'accélérer la transition écologique face au changement climatique.

Actualités sur les transports : un nouveau projet de loi de programmation des investissements en matière d'infrastructures est évoqué par certains acteurs des transports (Président de l'AFITF, DGITM). La FNTP y serait favorable à trois conditions : l'inscription d'une trajectoire budgétaire conforme - a minima - au scénario de planification écologique défendu par le COI, une évaluation complémentaire des besoins d'investissement en matière d'adaptation des infrastructures au changement climatique, l'adoption d'un cadre financier pluriannuel stable pour éviter les coups de rabot budgétaire que nous connaissons actuellement.

Congés payés et maladie : la Cour de cassation a jugé, par une décision le 13 septembre dernier, que les salariés peuvent acquérir des congés payés pendant les périodes de maladie non professionnelle. En écartant des dispositions du droit français, cette décision a de très grandes répercussions sur l'ensemble des entreprises. Pour limiter ces conséquences, le Ministère du Travail prépare une loi permettant de mettre en conformité le droit français avec le droit européen, tout en encadrant l'accumulation des congés payés pendant les arrêts maladie. La FNTP a contribué à ces travaux avec des propositions pour sécuriser la situation et limiter l'impact de cette jurisprudence. Elle compte sur l'appui des parlementaires pour adopter rapidement cette loi permettant de sécuriser les entreprises pour l'avenir.